

L'art de remettre les compteurs à zéro

Publié le 28/09/2016. Mis à jour le par Sudouest.fr



Salle Ansbach, lundi soir, à la Maison pour tous, Stéphane Lhomme a déroulé ses arguments devant un auditoire attentif. © PHOTO F. D.

Lundi soir, Stéphane Lhomme, conseiller municipal à Saint-Macaire et militant, a animé une soirée pour dire son opposition aux nouveaux compteurs installés par Enedis.

Il aura fallu rajouter des sièges, salle Ansbach, à la Maison pour tous, lundi soir, pour la conférence organisée par le collectif Attac Pays basque sur ces fameux compteurs Linky. Certains auditeurs étaient même venus de Dax. « 204 auditeurs exactement, mieux que les 150 d'Hendaye précédemment », annonçait avec le sourire une militante.

Au fond de la salle, exposée contre deux trépieds, les délibérations des Conseils municipaux de Boucau et de Tarnos qui ont refusé l'installation des compteurs Linky. L'auditoire, plutôt composé de personnes d'un certain âge, aura compris que la conférence de Stéphane Lhomme (1) s'effectuerait plutôt... à charge.

Ce conseiller municipal de Saint-Macaire, une commune de quelque 1 600 habitants en Gironde, est un des premiers élus à avoir pris son bâton de pèlerin, quand son Conseil municipal a renoncé au dispositif Linky, pour aller expliquer à d'autres qu'il était possible de faire opposition. « À ce jour, 255 communes sur 555 en sont dotées » constate-il. « Je suis un ancien d'EDF et je peux vous dire que ce projet est une catastrophe » le coupe Marcello qui vient le saluer.

Patricia Leunberger, une des responsables de la soirée, passe à l'attaque et présente le conférencier. « Un bénévole qui sillonne la France pour expliquer que l'installation de ces compteurs communicants n'est pas inéluctable. »

La Ville de Saint-Macaire en aura été une démonstration. Tarnos et Boucau, également, malgré, selon certains Boucalais, la pression de la préfecture pour se soumettre au nouveau régime.

Liberté de choix pour l'heure

Apparemment, la majorité des personnes présentes, salle d'Ansbach, n'ont pas l'assurance de bénéficier du paratonnerre municipal. « Il faut que vous sachiez qu'un propriétaire, comme un locataire d'ailleurs, peut interdire, du moins jusqu'en 2021, le changement de son compteur quand il est, ce qui est la majorité des cas, dans son domicile. Il ne faut pas succomber à la menace de chantage de la coupure d'électricité en cas de refus. La distribution d'électricité est un service obligatoire, d'autant que vous payez les factures. »

Articles de presse émanant de la presse française ou étrangère projetés sur écran, outre la classique crainte des ondes électromagnétiques, Stéphane Lhomme démontrera, un à un, les arguments commerciaux d'Enedis, l'ex-ERDF, ce réseau de distribution d'électricité, concernant « les soi-disant économies d'énergie ». « En Australie, les usagers ont eu le réflexe de changer leurs habitudes de consommation, avant de revenir à la case départ quelques mois après. »

En phase avec les énergies renouvelables? « L'Allemagne, pays bien plus en avancé que nous en la matière, a renoncé à ces compteurs communicants pour les particuliers estimant qu'ils s'adressaient plus à des usagers consommant plus de 6 500 kWh/h quand les particuliers ne dépassent pas les 3 500. »

L'ombre du Big Data

Et de s'appuyer aussi sur un article de presse mettant en évidence la fragilité de ces Linky, dont la durée de vie ne dépasserait pas les sept ans et disjonctent facilement. Les distributeurs d'énergie proposent alors un abonnement supérieur en matière d'énergie, c'est-à-dire plus onéreux pour l'utilisateur. Enfin, dernier argument choc : **Big Data**, soit les prémices de ses potentialités en matière d'information sur les usagers, leurs données.

Linky, pour Stéphane Lhomme, est « un véritable cheval de Troie ».

Source : [http://www.sudouest.fr/2016/09/28/l-art-de-remettre-les-compteurs-a-zero-2516164-3944.php#xtatc=INT-7-\[bloc article payant A3\]](http://www.sudouest.fr/2016/09/28/l-art-de-remettre-les-compteurs-a-zero-2516164-3944.php#xtatc=INT-7-[bloc article payant A3])